Les travaux pharaoniques au Grand-Palais, ou l'art de jeter l'argent public par les fenêtres

ALEXANDRE BERTOLINI JULY 29, 2020

Le Grand-Palais va fermer ses portes à la fin de l'année jusqu'en 2024 pour être rénové. 466 millions de dépenses sont annoncées. Un investissement massif qui laisse craindre de lourdes pertes. "Nous sommes face à un risque de scandale d'État", prévient même un lanceur d'alerte. Enquête.

« Les travaux au Grand-Palais coûteront au moins 600 millions d'euros », confie un cadre de longue date de l'institution. La réhabilitation de ce bijou monumental, installé au coeur de Paris, est officiellement chiffrée à 466 millions d'euros, une somme déjà colossale et qui pousse certains à vouloir ajourner le projet. D'autant que le Grand-Palais sera fermé entre la fin de l'année et 2024.

La réhabilitation du bâtiment, construit en 1900, est une vieille histoire. En 1995, déjà, la nef du Grand-Palais avait été fermée pour des raisons de sécurité à la suite d'un accident datant de 1993. Un boulon avait chuté de 45 mètres, manquant de peu de blesser un exposant. Le nouveau projet de travaux, mis en place afin d'agrandir et d'améliorer la sécurité du site, est d'abord l'initiative de Jean-Paul Cluzel, ancien patron de Radio France, nommé en 2009 à la tête du monument parisien.

Sous sa direction, le Grand-Palais a fusionné avec la réunion des monuments nationaux (RMN) en 2011. Notre source au sein de l'établissement rappelle

le passif de ce haut fonctionnaire à l'origine du plan de rénovation du Grand-Palais : « Jean-Paul Cluzel a commencé des travaux au sein de la maison de la Radio, qui ne sont toujours pas fini à cause de leur coût faramineux. »

Après avoir été mis dehors chez Radio France, il arrive au Grand-Palais avec des idées de grandeur : il faut exploiter toutes les surfaces.

À peine arrivé, l'ancien patron du Grand-Palais imagine en 2010 un plan d'aménagement intérieur ambitieux : « Après avoir été mis dehors chez Radio France, il arrive au Grand-Palais avec des idées de grandeur : il faut exploiter toutes les surfaces », raconte notre interlocuteur. L'objectif est alors de doubler la capacité d'accueil du monument en augmentant de 30% la surface des espaces accessibles au public. Il rêve de la mise en place d'un chemin souterrain pour accéder au Grand-Palais qui passerait par le commissariat du 8e arrondissement et abriterait de nombreuses surfaces commerciales, « le syndrome du Carrousel du Louvre », explique notre informateur.

Le coût annoncé est alors de 236 millions d'euros, un prix exorbitant qui sera finalement rejeté. Mais en 2018, la ministre de la Culture Françoise Nyssen, avec Sylvie Hubac, présidente du Grand-Palais, présente un projet encore plus ambitieux « pour faire rentrer pleinement le monument dans le 21e siècle ». Un ticket d'entrée à 466 millions d'euros! Au programme : l'ouverture de la « Rue des palais » et un accès aux balcons de la nef qui s'étaleront sur 3700 m². « Sylvie Hubac a gardé le projet de Jean-Paul Cluzel, la substance du projet est de justifier la création d'une rue souterraine : un niveau de la Rue des palais sera sous terre » précise notre source, pour qui Chris Dercon, le nouveau président belge du Grand-Palais, « ne fera que suivre et n'y connaît rien en travaux ».

Un coût certainement pas rentabilisé

Le déficit que vont produire ces nouveaux travaux pour le Grand-Palais et l'État est un secret de polichinelle. Pour le financement des travaux, 288 millions d'euros sont consacrés par l'État (entre le ministère de la Culture et le Grand Plan d'Investissement), 150 millions sont souscrits sous forme d'emprunts par la RMN-Grand Palais, et l'enveloppe est complétée par un mécénat exclusif avec le groupe Channel, qui apporte 25 millions d'euros. Aucun investissement d'un tel montant n'avait été effectué pour un bâtiment culturel existant et fonctionnel destiné à recevoir du public.

« L'État et le ministère de la Culture sont incapables, à ce jour, même en fractionnant la somme des dépenses, d'assurer le financement total des travaux. Depuis que l'ancien président du Grand-Palais, Jean-Paul Cluzel, avait eu l'idée d'opérer un emprunt auprès des banques, le ministère de l'Économie refuse d'apporter sa garanti à l'emprunt », confie notre cadre inquiet. Le Grand-Palais devra rembourser l'emprunt et ses intérêts, qui s'élèveront à 10 millions par an à partir de 2025.

Ce qui intéresse les gens, c'est la nef. L'ouverture d'espaces ne changera pas grand-chose, par exemple, ils ont ouvert des galeries ailleurs que sous la nef, mais personne n'en veut.

Pour y parvenir, le Grand-Palais devra dégager des recettes considérables après les travaux avec la location d'espaces, l'augmentation de l'activité de restauration et des ventes dans les boutiques. Autant de prévisions que la direction juge crédibles grâce au réaménagement du monument. Un entrepreneur, qui connaît bien le Grand-Palais, est pourtant sceptique : « Rentabiliser les travaux ? Cela implique plus de 10 millions de bénéfices par an,

c'est pire qu'utopique. Ce qui intéresse les gens, c'est la nef. L'ouverture d'espaces ne changera pas grand-chose, par exemple, ils ont ouvert des galeries ailleurs que sous la nef, mais personne n'en veut. »

Les travaux ont notamment pour objectif d'accroître les locations, or « la nef du Grand-Palais est déjà pratiquement occupée en permanence », précise, dépité, notre entrepreneur. Le chamboulement de l'intérieur du bâtiment pose aussi question, le bénéfice induit par ce changement restant à démontrer. À titre d'exemple, le Minipalais, restaurant situé dans l'enceinte du Grand-Palais, sera entièrement détruit et déménagé de l'aile sud à l'aile nord. Un transfert qui coûtera quelques millions d'euros.

La justification des dépenses varie, bien fou celui qui si fie

Les directeurs du Grand-Palais, qui se sont succédé depuis Jean-Paul Cluzel, ont maintes fois changé leur fusil d'épaule pour justifier les travaux. C'est désormais la préparation pour recevoir les Jeux olympiques qui a le vent en poupe. Deux épreuves se dérouleront en effet dans l'enceinte du Grand-Palais : l'escrime et le taekwondo. Mais l'alibi des JO de 2024 à Paris pour justifier une fois encore les travaux ne tient pas : « En 2010, les championnats du monde d'escrime se sont tenus dans l'enceinte du Grand-Palais », rappelle une sources présente au moment de l'événement.

Ce ne sera jamais la Porte de Versailles ou Villepinte. Il n'y aura jamais de Boeing sous la nef.

Avant les Jeux olympiques, sous la direction de Jean-Paul Cluzel, il s'agissait de dépenser pour ouvrir des espaces. Or, agrandir le Grand-Palais n'apparaît

pas forcément pertinent : « Ce ne sera jamais la Porte de Versailles ou Villepinte. Il n'y aura jamais de Boeing sous la nef », relève, lucide, notre entrepreneur. Le Grand-Palais accueille déjà de nombreuses expositions, les Salons du livre et de l'automobile, des FIAC ou les défilés Channel. Un modèle «efficace » qui « n'implique pas nécessairement de changement ». En 2018, François Nyssen évoquait la création d'une « machine à culture » multifonctionnelle, liant le Grand-Palais et le Palais de la découverte, avec la création, entre autres, de la Rue des Palais. L'art de la novlangue au service de la communication.

L'incompétence de la direction

« Avec 100 millions, on faisait tous les travaux nécessaires. Le véritable chantier serait de mener quelques aménagements importants (remises aux normes, accès handicapés) et des travaux de pure restauration », souligne ce cadre expérimenté du Grand-Palais. Une idée moins coûteuse que la RMN-GP (Réunion des musées nationaux-Grand Palais), déjà en difficulté financière, aurait pu privilégier. La Cour des Comptes, qui a récemment procédé à un contrôle en 2018, s'inquiétait ainsi des dépenses induites par le projet de rénovation actuel. Et l'inexpérience de la RMN-GP dans le domaine des travaux de rénovation provoquera probablement des dérives budgétaires.

Nous sommes face à un risque de scandale d'État comme pour la construction de la Philharmonie de Paris.

Le jusqu'au-boutisme des présidents qui se sont succédé à la direction du Grand-Palais risque de provoquer une dilapidation massive d'argent public. « Nous sommes face à un risque de scandale d'État comme pour la construction de la Philharmonie de Paris. L'architecte Jean Nouvel a porté plainte en 2019

contre le site culturel pour les surcoûts survenus lors du chantier », avertit notre interlocuteur. Autre conséquence non négligeable, la fermeture provisoire du Grand-Palais pendant trois ans entraînera la mise en place d'une structure éphémère sur le Champ de Mars. Une nouvelle installation qui fait déjà polémique : des riverains ont porté plainte contre le projet qui coûtera 70 millions d'euros, dénonçant une « occupation illégale de l'espace vert ». Rachida Dati, ancienne candidate à la mairie de Paris, s'est opposée à la construction de ce Grand-Palais de substitution.